

Nombre de Conseillers :

En exercice **67**

Présents **44**

Votants **51**

Dont 7 procurations

OBJET :

MOTION :

**MOTION CONTRE
L'IMPLANTATION D'UN
PROJET D'EOLIENNES
A MAUX**



Certifié exécutoire

Reçu en préfecture
ou en Sous-Préfecture
le : **18/12/2025**

Publié ou notifié
le : **18/12/2025**

EXTRAIT

N° **2025-CC-242**

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt cinq le : Jeudi 11 Décembre à 18 H 30
le Conseil Communautaire dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de Brinay
sous la Présidence de M. Serge CAILLOT, Président de la CCBLM

Date de convocation : 4 Décembre 2025

Etaient présents :

- Achun : Rémy SELLIER Supplée Denis LARUE
- Alluy : Patrice BONNET
- Aunay en Bazois : /
- Avrée : /
- Biches : Annie LECERF
- Brinay : Pierre TISSIER-MARLOT
- Cercy-la-Tour : Sébastien DESCREAUX, Julien DENOUEL
Caroline MARCEAU, Jean-Michel AGEZ,
Monique BERNARD
Michel MULOT
- Charrin : Serge CAILLOT, Hervé GARCON
- Châtillon-en-Bazois : Jean-Christophe SAVE
- Chiddes : /
- Chougy : Thierry LAPORTE
- Dun sur Grandry : Christiane MAURY-JOSSERAND
- Fléty : Romain COUGNY
- Fours : David BONGARD, Frédéric LEMOINE
- Isenay : Pascal PETIT
- La Nocle-Maulaix : /
- Lanty : Annick BERTRAND
- Larochemillay : /
- Limanton : Patrick REVENEAU
- Luzy : Jocelyne GUERIN, Sylvie DELAVELLE,
Florence CHANDIOUX, Thierry DESCOURS

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 058-200067882-20251211-2025_CC_242-DE

.../...



- **Maux** : /
- **Millay** : /
- **Montambert** : Marie-Christine ROY
- **Montapas** : Ghislaine ROQUEFORT Supplée Jean-Pierre FREGUIN
- **Montaron** : /
- **Mont et Marré** : Sylvain BONNODOT
- **Montigny sur Canne** : Antoine-Audoin MAGGIAR

- **Moulins-Engilbert** : Serge DUCREUZOT, Marie-Claire RANVIER,
Jean-Paul LAMBOURG, Elisabeth JOSSE

- **Ougny** : /
- **Poil** : /
- **Préporché** : René DUVERNOY
- **Rémilly** : Jean-Paul MARGERIN
- **Saint Gratien Savigny** : Jean-Paul REVERDIAU
- **Saint Hilaire Fontaine** : /

- **Saint Honoré les Bains** : Didier BOURLON, Jean-Jacques LAMALLE

- **Saint-Seine** : /
- **Savigny Poil Fol** : Bernard LEBLANC
- **Semelay** : /
- **Sermages** : Dominique STRIESKA
- **Tamnay en Bazois** : /
- **Tazilly** : Pascal GUERIN
- **Ternant** : /
- **Thaix** : Jean-Jacques PLOUVIER Supplée David JOYEUX
- **Tintury** : /
- **Vandenesse** : Audrey BILLOUÉ
- **Villapourçon** : Patrick LORGÉ

Procurations de :

- 1 – Mme Marie-Laure PARMENTIER à Mme Monique BERNARD
- 2 – M. Pascal PERRIN à M. David BONGARD
- 3 – M. Michel DURAND à M. Sylvain BONNODOT
- 4 – M. Olivier FAURE à Mme Jocelyne GUERIN
- 5 – M. Gilles GONIN à Mme Sylvie DELAELLE
- 6 – Mme Floor NUSINK à Mme Thierry DESCOURS
- 7 – M. Michel MARIE à M. Jean-Christophe SAVE

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le



ID : 058-200067882-20251211-2025_CC_242-DE

MOTION CONTRE L'IMPLANTATION D'UN PROJET D'EOLIENNES A MAUX

Monsieur le Président explique que la commune de Maux nous a été transmis un courrier relatif à l'implantation d'un projet d'éoliennes sur son territoire.

Mme Perraudin, Maire de Maux, explique pourquoi elle a fait un courrier à la Communauté de communes contre le projet d'implantation d'éoliennes. Elle dit qu'il y a d'autres façons de produire de l'électricité. Le projet est toujours en cours. La Communauté de communes représente 15 000 habitants qui sont impactés par ce vote. Le projet prévoit des éoliennes de 240 mètres de haut avec l'utilisation de tonnes énormes de béton en sous-sol.

Vu la sollicitation de la Mairie de Maux invitant la Communauté de communes Bazois Loire Morvan à se prononcer en faveur d'une motion s'opposant à l'implantation de six éoliennes de 240 mètres de hauteur sur la commune de Maux, projet porté par la société Solveo ;

Vu la forte contestation locale contre ce projet qui soulève des inquiétudes pour le territoire concerné situé à la lisière du Parc Naturel Régional du Morvan (dont font partie 14 des 46 communes de la Communauté de communes Bazois Loire Morvan), lequel a récemment obtenu le label Réserve International de Ciel Etoilé (RICE Morvan) ;

Vu les délibérations, motions et avis de soutien émis contre ce projet par les communes d'Alluy, de Biches, de Brinay, de Châtillon en Bazois, de Chougny, de Dun sur Grandry, de Limanton, de Moulins-Engilbert, d'Ougny, de Saint-Honoré les Bains et de Sermages, dépendant de la Communauté de communes Bazois Loire Morvan, et des communes de Château-Chinon Ville, de Château-Chinon Campagne et de Saint-Péreuse, dépendant de la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs ;

Vu la motion de soutien prise par la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs à l'égard de la commune de Maux et des 14 communes environnantes, à l'encontre de ce projet ;

M. Petit ne prend pas part au vote. Il dit qu'il s'est senti abandonné par la Communauté de communes il y a quelques années et qu'il n'a pas eu de soutien.

Mme Bernard dit qu'elle n'est pas d'accord que la Communauté de communes se positionne et que cela gêne de prendre position puisqu'elle est Présidente de la SEM Nièvre énergie et examine les dossiers. Elle dit qu'elle ne veut pas voter.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire

- émet un avis défavorable à ce projet susceptible d'entrainer une pollution visuelle et lumineuse significative ainsi que des incidences sur l'avifaune et la biodiversité ;

....

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le



ID : 058-200067882-20251211-2025_CC_242-DE

- apporte son soutien à la commune de Maux dans son opposition au projet éolien porté par la société Solveo sur son territoire ;
- soutient les 14 communes voisines de Maux, qui s'opposent à ce projet éolien, estimant, notamment, qu'il nuirait au tourisme local, notamment des amateurs d'astronomie ;
- demande aux autorités compétentes de bloquer la réalisation de ce projet éolien, au regard des arguments précités.

Voix pour 48, abstention 1, contre 0

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le

ID : 058-200067882-20251211-2025_CC_242-DE



Pour copie certifiée conforme,
Fait à Moulins-Engilbert,
Le 11 Décembre 2025

La Secrétaire de Séance,
Elisabeth JOSSE.

Le Président,
Serge CAILLOT.

